**Journées « Economie circulaire et développement économique » à destination des EPCI**

**23 novembre et 6 décembre 2018**

****

***Les défis pour intégrer l’économie circulaire dans les activités des développeurs économiques des EPCI***

***Synthèse des éléments recueillis lors des ateliers***

**Préambule : objectifs et déroulé des rencontres**

Le Comité 21 Grand Ouest et le Conseil régional des Pays de la Loire ont organisé, avec le soutien de l’ADEME Pays de la Loire, deux journées à destination des élus et des développeurs économiques des Etablissements Publics de Coopération Intercommunaux (agglomérations, communautés de communes).

Elles avaient pour objectifs de :

* Clarifier en quoi les enjeux de l’économie circulaire appellent à (re)penser le rôle des chargés de développement économique dans les EPCI
* Identifier les clés (freins, facteurs de réussite, leviers…) nécessaires à la mise en place d’une dynamique d’actions d’économie circulaire dans les territoires (sous l’angle développement économique)
* Alimenter les réflexions en cours pour le futur appel à projet Economie circulaire 2019 du Conseil régional des Pays de la Loire, de la DREAL et l'ADEME.

Elles se sont déroulées à Saint-Nazaire (23 novembre) et à Angers (6 décembre) selon une logique identique avec :

* Une matinée de témoignages et de retours d’expériences : Conseil régional des Pays de la Loire, Comité 21 Grand Ouest, ADEME Pays de la Loire, CCI Maine-et-Loire, Eicosystème (membre du comité d’experts du Comité 21 Grand Ouest), Pays de Mortagne (Vendée), Saumur Val de Loire (Maine-et-Loire), CA Seine-Eure (Île-de-France), SMICVAL (Nouvelle Aquitaine)

L’ensemble des présentations est disponible sur le site Internet du Comité 21 Grand Ouest : <http://www.comite21grandouest.org/comite21/actualites.html?id=12747>

* Une après-midi d’ateliers et de réflexion pour permettre de faire progresser concrètement les démarches au sein des collectivités, en présence d’experts ressource.

**Les défis pour intégrer l’économie circulaire dans les activités des développeurs économiques des EPCI**

Les ateliers d’intelligence collective proposaient aux participants d’identifier les défis à relever pour la mise en place d’une démarche d’économie circulaire sur leur territoire. Pour chaque défi identifié, et en échangeant à propos de leurs propres expériences, les participants ont pu lister plusieurs pistes d’actions par lesquelles commencer, relever les difficultés rencontrées ou pressenties, ainsi que les facteurs clés de réussite.

Les défis identifiés par les développeurs économiques ont été les suivants :

1. **Amorcer une démarche d’économie circulaire et identifier les opportunités de synergies entre les entreprises du territoire**
2. **Convaincre des élus peu sensibilisés au sujet d’engager la collectivité dans une démarche d’économie circulaire**
3. **Structurer le service Développement Economique au sein de la collectivité afin de mieux être en mesure d’accompagner la dynamique d’économie circulaire**
4. **Se saisir des dispositifs d’aides ou d’accompagnement disponibles**
5. **Suivre et évaluer les résultats des démarches**
6. **Pérenniser et approfondir la démarche dans le temps**
7. **Amorcer la démarche et identifier des opportunités de synergies entre les entreprises du territoire**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Par où commencer ?** | **Difficultés rencontrées ou pressenties** | **Facteurs clé de réussite** |
| * + **Rendez-vous de diagnostic individuel avec les entreprises en présence du développeur économique de la collectivité\* (comprendre les besoins, les flux, identifier les leaders)**   *\*La réalisation de ces diagnostics est parfois confiée à un acteur externe à la collectivité (CCI, bureau d’étude…)* | * Manque de temps à dédier au sujet dans les entreprises | * Se concentrer sur les sujets qui importent le plus pour l’entreprise plutôt que viser une revue exhaustive * Réaliser ce diagnostic lors de rendez-vous habituels, et pas nécessairement sur un temps dédié au sujet * Réunions collectives pour partager les résultats (attention au respect de la confidentialité) |
| * **Organisation de rencontres thématiques autour de l’économie circulaire avec les entreprises** | * Difficulté de déterminer à l’avance les sujets qui intéresseront les entreprises * Difficulté de mobiliser les entreprises qui ne voient pas à l’avance ce qu’elles pourraient y gagner * S’assurer qu’il n’y a pas de sujets cachés/tabous qui pourraient enrayer les échanges (ex : entreprises concurrentes, domaines stratégiques, griefs contre la collectivité sur d’autres motifs\*…)   *\*Sujets de collecte des déchets par exemple* | * Donner l’opportunité aux entreprises de se rencontrer dans une ambiance de convivialité avant tout (networking), d’établir une relation de proximité * Evoquer l’existence d’opportunités de mutualisation, de réduction des dépenses * Eviter de jargonner sur l’économie circulaire (ce n’est pas concret et reste l’objectif de la collectivité) * Arriver avec des pistes d’actions concrètes * Agilité et souplesse dans la démarche : lancer ces réunions sans forcément se fixer à l’avance des objectifs particuliers en termes d’actions EIT / Ne pas vouloir calquer le mode opératoire d’un autre territoire * Cibler en particulier les entreprises et les zones d’activités les plus motrices |
| * **Partir de petits groupes leaders et essayer d’identifier avec eux des sujets potentiellement pertinents pour tous. Utiliser ces relais comme des ambassadeurs de la démarche** |  | * Ne pas se fixer pour objectifs de mobiliser absolument toutes les entreprises du territoire * Maintenir l’intérêt et les échanges d’une poignée d’acteurs pour défricher des actions qui pourraient être généralisées à des entreprises qui entreraient dans la dynamique dans un second temps |
| * **Cartographier les apporteurs de solutions sur le territoire pour être en mesure d’orienter les entreprises vers des acteurs pouvant répondre à leurs besoins** | * Nécessite de bien connaitre les acteurs en question et leurs spécificités * Diversité / technicité des sujets | * Réussir à faire contribuer les apporteurs de solutions (acteurs externes à la collectivité : bureau d’études, spécialistes sur un sujet précis, intervenants…) à la définition d’actions utiles pour les entreprises * Faire vivre cette cartographie dans le temps au gré des rencontres, et prévoir ainsi des mises à jour régulières |
| * **Mettre en œuvre un outil / une base de données pour faciliter la mise en relation, l’identification des flux, le recensement des bonnes pratiques (ex. Logiciel Actif – CCI 49)** | * Qui remplit l’outil, et à quelle fréquence les données sont actualisées ? Qui a accès aux données ? * Ajoute potentiellement un outil de plus à ceux déjà utilisés par les développeurs |  |

1. **Convaincre des élus peu sensibles au sujet d’engager la collectivité dans la démarche**

|  |  |
| --- | --- |
| **Par où commencer ?** | **Facteurs clé de réussite** |
| * **Recenser les actions déjà existantes sur le territoire et communiquer sur les bénéfices en termes d’activité économique** | * Trouver le bon angle de présentation : évoquer l’innovation, la compétitivité, la valorisation et l’attractivité du territoire… * Montrer que l’Economie circulaire est un outil au service du développement économique (ex. connaître les flux sur son territoire peut contribuer à favoriser l’implantation d’entreprises qui rechercheraient ces flux) |
| * **Faire témoigner les acteurs et entreprises engagées sur le territoire** | * Donner de la visibilité aux entreprises/leaders légitimes et reconnu(e)s sur le territoire qui s’engagent   (Sans oublier les petites entreprises parfois plus représentatrices du tissu économique local)   * S’appuyer sur des réseaux et associations d’entrepreneurs pour organiser ces témoignages (ex. club d’entreprises, association Ruptur en Vendée) |
| * **Montrer à voir comment d’autres territoires ont structuré leur démarche (feuille de route, projets de territoire) et présenter les dynamiques locales/régionales en cours** | * Se rapprocher des structures qui assurent une veille sur l’économie circulaire et agissent pour mobiliser le plus largement possible (Conseil régional des Pays de la Loire, Comité 21 Grand Ouest, ADEME Pays de la Loire…) |

1. **Structurer le service développement économique au sein des EPCI**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Par où commencer ?** | **Difficultés rencontrées ou pressenties** | **Facteurs clé de réussite** |
| * **Identifier un développeur économique qui sera l’interlocuteur de référence auprès des entreprises sur le sujet / sera chargé d’animer la démarche** | * Moyens / ressources insuffisantes * Pérennité du poste d’animateur * Dépend du volontarisme politique / échéance électorale, pour ce type de démarche | * Curiosité et intérêt du chargé de mission sur le sujet * Appétence du profil pour le relationnel et l’animation * Ne pas se limiter à travailler avec un seul type d’acteurs uniquement (ex : club d’entreprises) |
| * **Former progressivement l’ensemble du service économique au sujet de l’économie circulaire et de l’EIT** | * Moyens / ressources insuffisantes | * Sensibiliser l’équipe avec un format ludique (exemple d’un jeu de rôle organisé au sein du service économique de Seine-Eure). * Toute l’équipe doit pouvoir intervenir à son niveau et être un relais de la démarche. L’animation de la démarche se fait au quotidien dans les relations avec les entreprises. |
| * **Bien s’entourer en interne, notamment avec les compétences déchets/environnement ; énergie… sur lesquelles on pourra s’appuyer dans la démarche** |  | * Transversalité entre les services de la collectivité |
| * **Etablir des relations privilégiées entre le service économique et les acteurs relais de la démarche** |  |  |
| * **Former les maîtrises d’œuvre locale (pour faire le lien entre commande publique et économie circulaire par exemple)** |  | * Transversalité entre les services de la collectivité |

1. **Se saisir des dispositifs d’aides et d’accompagnement pour développer l’économie circulaire**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Par où commencer ?** | **Difficultés rencontrées ou pressenties** | **Facteurs clé de réussite** |
| * **Orienter les entreprises vers les aides existantes (ex. Résolutions ; TPE-PME : gagnantes sur tous les coûts…)** | * Format des aides parfois inadaptés à la nature des projets. Les aides peuvent porter sur un sujet précis de l’économie circulaire et sont souvent à destination d’une seule structure. Ainsi, il n’est pas toujours évident d’obtenir des soutiens pour projets collectifs. | * Disposer d’une vue globale des aides disponibles * Pour les projets collectifs : identifier une structure porteuse qui perçoit l’aide au bénéfice du collectif |
| * **Se saisir des appels à projets et financements afin de positionner la collectivité à la rédaction d’une feuille de route économie circulaire** |  | * Obtenir des informations auprès des acteurs cités au point précédent * S’inscrire à des newsletters pour ne pas rater ces opportunités * Les identifier le plutôt possible pour avoir le temps de répondre aux appels à projets en anticipant les délais de validation interne à la collectivité |
| *Recommandation pour les acteurs régionaux*   * **Relancer le dispositif 500 projets de développement économique dans les territoires (autour de projets d’équipements partagés entre plusieurs entreprises)** |  |  |
| *Recommandation pour les acteurs régionaux*   * **Organiser / étudier la possibilité de faciliter l’accès à des fonds européens** | * Complexité du montage du dossier * Avance de trésorerie (les versements sur ce type de fonds interviennent tardivement) |  |

1. **Suivre et évaluer les résultats de la démarche**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Par où commencer ?** | **Difficultés rencontrées ou pressenties** | **Facteurs clé de réussite** |
| * **Définir, collecter et suivre des indicateurs** | * Difficulté de mesurer les résultats de la démarche via des indicateurs en termes de ressources naturelles économisées * Des synergies peuvent voir le jour sans que la collectivité soit au courante (par exemple, entre deux entreprises qui se sont rencontrées grâce à la démarche et qui collaborent en bilatéral par la suite) | * Favoriser des indicateurs qui renvoient au processus de la démarche : nombre d’entreprises sensibilisées, nombre de rencontres réalisées, nombre de synergies mises en place, * Au niveau quantitatif, on peut trouver des informations intéressantes en comparant les factures des entreprises avant / après la démarche (déchets, énergie…) |

1. **Pérenniser / approfondir la démarche dans le temps**

|  |  |
| --- | --- |
| **Difficultés rencontrées ou pressenties** | **Facteurs clé de réussite** |
| * Essoufflement de la dynamique entre le moment des premiers diagnostics/réunions et la concrétisation des synergies | * Donner rapidement suite aux études et entretenir la dynamique dans le temps |
| * Caractère isolé de la démarche entre un petit nombre d’entreprises | * Communiquer sur les réussites et les synergies mises en œuvre * Permettre aux entreprises de se rencontrer et d’échanger régulièrement lors de rendez-vous conviviaux (petits déjeuners, déjeuner, afterworks…) * Travailler sur des sujets fédérateurs comme les circuits-courts, la mobilité |
| * Départ du chargé de mission ou fin de l’accompagnement par un prestataire, provoquant des difficultés à poursuivre la démarche au sein de la collectivité | * Capitalisation de la connaissance au sein du service économique, notamment via l’utilisation d’outils * Identifier les interlocuteurs clé au sein des entreprises * Ne pas externaliser l’intégralité de la mission (dans le cas d’un accompagnement externe), privilégier un accompagnement qui permet la montée en compétences et la formation du service de développement économique * **Trouver un modèle économique et de gouvernance qui permettrait de faire perdurer la mission d’animation dans le temps, notamment avec la participation des entreprises** |
| * Caractère limité des actions mises en œuvre en général | * Saisir le levier de la commande publique pour accélérer le développement de l’économie circulaire sur le territoire : voir les travaux de RESECO et du Conseil régional (ex. journée « Valoriser le potentiel de l’économie circulaire dans la commande publique » du 8 novembre 2018). |